

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU

30 DECEMBRE 1991

Etaient excusées :

Annie BRANCAZ, Ruth BULLOCK, Thérèse ESPINET.

Après la tenue de l'assemblée générale le 29 décembre 1991, les tâches sont ainsi réparties :

- Philippe ANTOINE : Contacts avec les responsables des remontées mécaniques afin de négocier les priorités, la date de fermeture de la station (au-delà du 26 avril 1992), le nombre des remontées, le problème du Hameau des GERATS.

- Bernadette BASTARD : Possibilités d'extension du domaine skiable. Il s'agit d'obtenir le plus grand nombre de plans possibles auprès de la Préfecture ou de la Mairie sur le P.O.S., le domaine de PLATE, etc...

- Gérard CHERVAZ et Jean-Louis MARC : Opposition au projet de construction de chalets et d'un hôtel quatre étoiles au lieu-dit "La Cascade". Une lettre sera adressée à Monsieur MALGRAND, Maire et Conseiller Général de MAGLAND, Monsieur Le Préfet, Monsieur Le Président du Conseil Général, la SEPAD et aux maires des communes concernées

- José DURAN : Problèmes de circulation, de stationnement automobile et de sécurité. Le bureau se prononce en faveur de la création d'une fourrière, de la pose de panneaux de limitation de vitesse. Un contact sera établi avec le Syndicat Mixte

- Pierre CORDIER : Boisement ou reboisement au-dessus de FLAINE. Une lettre sera adressée à l'ONF-ANNECY afin de demander le boisement ou reboisement des pentes (Pointe de Véret, derrière Flaine Forêt, pentes Croix de Fer et Aujon), les rateliers pare-avalanches étant installés

COMPTE D'EXPLOITATION AU 30 NOVEMBRE 1991

SOLDE ANTERIEUR

CREDIT AGRICOLE	8934,55 FF	
CREDIT MUTUEL	33931,11 FF	
		42865,66 FF

RECETTES

COTISATIONS ENCAISSEES (MARS A NOVEMBRE 1991)		24500,00 FF
--	--	-------------

DEPENSES

PHOTOCOPIES ET FRAIS ENVOIS DE CIRCULAIRES	12612,00 FF	
FOURNITURES DE BUREAU	236,30 FF	
REMBOURSEMENT TROP PERCU SUR COTISATIONS 1991	250,00 FF	
IMPRESSION CARTES D'ADHERENTS	10635,10 FF	
PARUTION AU JOURNAL OFFICIEL (Modification des Statuts)	155,00 FF	
ACHAT SICAV (UNI ASSOCIATION)	30052,24 FF	
FRAIS CHEQUES ETRANGERS	<u>250,00 FF</u>	
		<u>54090,64 FF</u>
SOLDE AU 30 NOVEMBRE 1991 : COMPTE COURANT		<u>13275,02 FF</u>
SOLDE AU 30 NOVEMBRE 1991 : COMPTE EPARGNE		<u>30052,34 FF</u>